RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet
FEU,POSITION DE NAVIRE

Solicitation No. - N° de l'invitation	**Date**
W8486-141087/A	2014-04-22

Client Reference No. - N° de référence du client
W8486-141087

GETS Reference No. - N° de référence de SEAG
PW-$$HP-404-65022

File No. - N° de dossier	**CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME**
hp404.W8486-141087	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin
at - à 02:00 PM
on - le 2014-06-06

Time Zone
Fuseau horaire
Eastern Daylight Saving Time EDT

F.O.B. - F.A.B.
Plant-Usine: ☐ **Destination:** ☑ **Other-Autre:** ☐

Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:	**Buyer Id - Id de l'acheteur**
Michele Mak	hp404

Telephone No. - N° de téléphone	**FAX No. - N° de FAX**
(819) 956-3947 ( )	( ) -

Destination - of Goods, Services, and Construction:
Destination - des biens, services et construction:

Specified Herein
Précisé dans les présentes

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Delivery Required - Livraison exigée	**Delivery Offered - Livraison proposée**
See Herein	

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone
Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature **Date**

Issuing Office - Bureau de distribution
Vehicles & Industrial Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
W248A	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE BLDG 236 EAST END 195 AVE&82ND ST EDMONTON Alberta T5J4J5 Canada	W2481	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 7 CF SUPPLY DEPOT STN FORCES P.O.BOX 10500 EDMONTON Alberta T5J4J5 Canada
WB941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFSD MONTREAL 6363 RUE NOTRE DAME ST E. MONTREAL Quebec H1N3V9 Canada	W1941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE C.P. 4000 SUCC K MONTREAL Quebec H1N3R9 Canada

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	6220-01-471-0553 FEU, POSITION DE NAVIRE • Numéro de pièce demandé: 170-BM-DP1ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (46576) Perko INc, 16490 NW 13th Ave Miami, FL • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	25	Each	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
2	3990-01-307-6053 LIGNE D'ARRIMAGE, CHARGEMENT, VEHICULE • Numéro de pièce demandé: 4N40A40A-24-360P-WS ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (31272) ANCRA Int'l 875 W 8th St, Azusa, CA • Numéro de pièce demandé: 543242-024SLBOM1 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (0KHZ6) Kinedyne Corp, 3701 Greenway Circle, Lawrence, KS USA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	500	Each	$	XXXXXXXXXX	See Herein	
3	4020-21-878-4644 CORDAGE FIBRE • • Numéro de pièce demandé: 40-GP-2M ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (35068) Canadian General Stds Board, Place Du Portage III, 6B1, Gatineau, QC CA • •	W248A	W2481	2000	MR	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
3	Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____								

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
4	4730-01-260-4395 BOULON, CREUX • Numéro de pièce demandé: 111-9241 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (62445)Deutz Corp, 3883 Steve Reynolds Blvd, Norcross, GA USA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	60	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
5	6320-21-914-8989 INDICATEUR, D'ANGLE • Numéro de pièce demandé: 7175-M ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (38658)Kobelt Mfg Co Inc, 8238, 129th St, Surrey BC, CA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	10	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
6	4330-01-455-8499 ELEMENT FILTRANT, FLUIDE • Numéro de pièce demandé: P55-1551 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (18265) Donaldson Company inc, 1400 W 94th St, Minneapolis, MN, USA • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	30	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
7	4330-01-330-9480 ELEMENT FILTRANT, FLUIDE • Numéro de pièce demandé: 0110D01BN4HC ou l'équivalent • Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (59793) HYDAC Corp, 2280 City Line Rd, Bethlehem PA USA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	15	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
8	4330-01-443-5280 ELEMENT FILTRANT, FLUIDE • Numéro de pièce demandé: MFE80 10/2 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (59793) HYDAC Corp, 2280 City Line Rd, Bethlehem PA USA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	20	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
9	5315-21-253-2818 EPINGLE DE FREINAGE • Numéro de pièce demandé: A4609130 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (U5503) CARGOTEC UK Ltd, Government Business Operations, Car, Ellesmere, SH GB • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	100	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
10	5330-21-109-5381 JOINT • Numéro de pièce demandé: MK138 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (35756) Wajax Ind, Ltd, 1100 Norman St, Lachine, QC CA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	40	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
11	5120-21-108-7563 CRIC, A CREMAILLERE • Numéro de pièce demandé: 1528 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé:(18740) YALE iNDUSTRIAL Products Inc, 9415 Pioneer Ave Charlotte, NC USA • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	15	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
12	5315-21-912-5911 AXE, LISSE, A TETE • Numéro de pièce demandé: APC 1004 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (3AG42)ACROW Ltd, 70 King St E, Bolton, ON CA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	100	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
13	4320-21-908-2566 GROUPE MOTOPOMPE, CENTRIFUGE • Numéro de pièce demandé: MK-3 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé:(35756) Wajax Industries Ltd, 1100 Norman St, Lachine, QC CA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	6	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
14	4320-21-908-2566 GROUPE MOTOPOMPE, CENTRIFUGE Numéro de pièce demandé: MK-3 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (35756) Wajax Industries Ltd, 1100 Norman St, Lachine, QC CA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	W248A	W2481	6	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
15	4210-21-111-0734 RACCORD DE DISTRIBUTION DOUBLE, TUYAU D'INCENDIE • Numéro de pièce demandé: SA200 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (35756) Wajax Industries Ltd, 1100 Norman St, Lachine, QC CA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	W248A	W2481	5	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
16	4210-21-111-0734 RACCORD DE DISTRIBUTION DOUBLE, TUYAU D'INCENDIE • Numéro de pièce demandé: SA200 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (35756) Wajax Industries Ltd, 1100 Norman St, Lachine, QC CA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	7	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
17	3120-21-913-6955 SINDLE, NUT, WASHER • Numéro de pièce demandé: 105107 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (37558) IMT Partnership, 347 King St W, Ingersoll, ST • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	W248A	W2481	10	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
18	3120-21-913-6955 SINDLE, NUT, WASHER • Numéro de pièce demandé: 105107 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (37558) IMT Partnership, 347 King St W, Ingersoll, ST • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	30	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
19	3990-01-307-6053 LIGNE D'ARRIMAGE, CHARGEMENT, VEHICULE • Numéro de pièce demandé: 4N40A40A-24-360P-WS ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (31272) ANCRA Int'l 875 W 8th St, Azusa, CA • Numéro de pièce demandé: 543242-024SLBOM1 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (0KHZ6) Kinedyne Corp, 3701 Greenway Circle, Lawrence, KS USA • • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	W248A	W2481	200	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
20	3950-99-203-8847 CHAINE EQUIPEE • Numéro de pièce demandé: AM/8847 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé:(KD1T2) Austin & McLean Ltd, 1 Cooksland Industrial Estate, Bodmin, CO GB • Numéro de pièce demandé: 16181 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (K3173) TRACTEL (UK) Ltd, Old Lane, Halfway, Sheffield, YS, GB • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	30	EA	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
21	5330-21-910-6661 CAOUTCHOUC BANDE Numéro de pièce demandé: 892-361 ou l'équivalent Code OTAN des fabricants (COF) demandé: (94223) Spaenaur Inc., 815 Victoria St N, Kitchener, ON CA • Votre Offre: • Numéro de pièce offert: _____ COF/CAGE offert: _____	WB941	W1941	20	MR	$	XXXXXXXXXX	See Herein	

Cette page a étè intentionnellement laissée en blanc

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Compte rendu
4. Accords commerciaux

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS A L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES
1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumissions
4. Lois applicables
5. Considérations environnementales

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS
1. Instructions pour la préparation des soumissions
2. Soumission technique
3. Soumission financiere
4. Attestations et renseignements supplémentaires

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION
1. Procédures d'évaluation
2. Évaluation technique
3. Évaluation financière
4. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS
1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT
1. Besoin
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat
4. Responsables
5. Paiement
6. Instructions relatives à la facturation
7. Attestations
8. Lois applicables
9. Ordre de priorité des documents
10. Clauses du guide des CCUA
11. Préparation pour la livraison
12. Marquage détaillé de l'emballage - semblables
13. Etat du matériel - MDN
14. Instructions d'expédition - DDP Destination

15. Durée de conservation

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

2. Besoin

Le besoin est décrit en détail sous « Détails de l'article ».

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

4. Accords commerciaux

« Ce besoin est assujetti de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). »

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document **2003 (2014-03-01)** Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit:

Supprimer : soixante (60) jours
Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

1.1 Clauses du guide des CCUA

B1000T	Condition du matériel	2007-11-30

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions

3. Demandes de renseignements en période de soumissions

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada

puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

5. Considérations environnementales

Le Canada s'est engagé à écologiser sa chaîne d'approvisionnement. Conformément à la Politique d'achats écologiques du gouvernement fédéral entrée en vigueur en avril 2006, les ministères et les organismes fédéraux doivent prendre les mesures appropriées pour se procurer des produits et des services dont l'impact environnementale est moindre que celui des produits et services qu'ils se procuraient traditionnellement.

Les facteurs environnementaux incluent, entre autres : la réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, améliorations de l'efficacité de l'eau et de l'énergie, réduction des déchets et la réutilisation et le recyclage de soutien, l'utilisation des ressources renouvelables, réduction des déchets dangereux et réduction des substances toxiques et dangereuses. Conformément à la Politique d'achats écologiques, pour cette sollicitation :

- Les offrants / fournisseurs sont priés de fournir toute la correspondance, y compris (mais sans s'y limiter) les documents, les rapports et les factures en format électronique, sauf si indication contraire de l'autorité contractante ou chargé de projet, réduisant ainsi le matériel imprimé.
- Les offrants / fournisseurs devraient recycler (déchiqueter) les copies des documents non classifiés / protégés inutiles (en tenant compte des exigences de sécurité).

- Les composantes de produits utilisés lors de la prestation des services devraient être recyclables et/ou réutilisables, lorsque possible.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions;

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires doivent:

1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et

2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

2. Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

2.1 Produits équivalents

Pour être pris en considération pour l'évaluation d'un produit équivalent, les soumissionnaires doivent joindre à leur soumission toute l'information technique requise.

2.1.1 Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction, la qualité et la performance sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :

a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;

b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;

c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;

d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;

e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.

2.1.2 Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et de la performance ne seront pas pris en considération si :

a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;

b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.

2.1.3 Les offrants / fournisseurs sont incités à proposer des solutions écologiques chaque fois que possible.

2.1.4 Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

2.2 Remplacement du numéro de pièce

Afin d'être pris en considération pour l'acceptation d'un remplacement de numéro de pièce (annulé ou périmé), provenant du fabricant d'origine de l'équipement (FOE), les soumissionnaires doivent fournir, à la date et heure de clôture des soumissions:

(a) une copie du certificat de conformité du fabricant d'origine de l'équipement (FOE); ou

(b) toutes les informations techniques nécessaires (tel que détaillé dans la partie 3, section 2, du présent appel d'offres) pour démontrer leur conformité technique et pour confirmer la forme, l'ajustage, la fonction, la qualité et le rendement de ces numéros de pièces remplacées.

3. Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxe applicables doit être indiqué séparément.

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission par prix unitaire dans la section intitulé « Détails de l'article ». Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

3.1 Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour tous les articles identifiés dans la demande de soumission. Cependant, les soumissionnaires doivent proposer un prix pour tous les articles avec le numéro de nomenclature del'OTAN (NNO) identique pour que leur soumission soit évaluée.

3.2 Clauses du guide des CCUA

C3011T	Fluctuation du taux de change	2013-11-06

4. Attestations et renseignements supplémentaires

4.1 Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5

4.2 Renseignements supplémentaires

Le Canada demande que les fournisseurs présentent les renseignements suivants **:**

4.2.1 Date de livraison

La livraison désirée est le juillet 30, 2014.

Le soumissionnaire peut offrir la livraison suivante:

Article 001- 021 : _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

1.1 Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

1.2 Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.3 Les propositions ne répondant pas à toutes les exigences identifiées comme «obligatoire» seront considérées comme non recevable et aucune autre valeur sera donnée à la soumission.

2 Évaluation technique

Critères techniques obligatoires

2.1 Les soumissionnaires doivent indiquer le numéro de pièce acceptable et le numéro de COF/CAGE offert dans "Détails de l'article" conformément à l'exigence.

2.2 Critères techniques obligatoires - Produits équivalents

Les soumissionnaires qui proposent un produit équivalent doivent répondre aux critères suivants :

Pour que l'on tienne compte de leur soumission pour l'évaluation d'un produit de remplacement, les soumissionnaires doivent fournir toute l'information technique requise (comme il est indiqué à la Partie 3, Soumission technique de cette DDP) et démontrer leur conformité technique qui confirme la forme, l'ajustage, la fonction, qualité et le rendement de ces produits équivalents.

2.3 Critères techniques obligatoires - Remplacement du numéro de pièce provenant du fabricant d'origine de l'équipement.

Les soumissionnaires qui proposent un remplacement du numéro de pièce doivent répondre aux critères suivants :
Afin d'être pris en considération pour l'acceptation d'un remplacement de numéro de pièce (annulé ou périmé),

Les soumissionnaires doivent fournir:

a. la preuve en présentant une copie d'un certificat de conformité du fabricant d'origine de l'équipement (FOE) fournissant une justification / explication selon laquelle les numéros de pièces remplacées sont équivalentes au niveau de la forme, l'ajustement, la fonction, la qualité et la performance aux pièces du FOE spécifiée; ou

b. toute l'information technique requise (comme il est indiqué à la Partie 3, Soumission technique de cette DDP) afin de démontrer leur conformité technique qui confirme la forme, l'ajustage, la fonction et le rendement de ces remplacements de numéro de pièce.

3. Évaluation financière

3.1 Tous les prix unitaires fermes seront évaluées en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000, les droits de douane et les taxes d'accise du Canada sont incluses et les taxe applicables, si applicable.

3.2 Les soumissionnaires doivent proposer un prix pour toutes les destinations avec le même numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO).

4. Méthode de sélection

4.1 Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas par article par numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO) sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Besoin:

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous « Détails de l'article ».

2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2.1 Conditions générales

2010A (2014-03-01), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

L'entrepreneur doit effectuer la livraison comme suit:

Article 001 - 021: doit être livrés le ou avant le _____ (date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)

4. Responsables

4.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Michele Mak
Spécialiste en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction TPLEP
7A2, Place du Portage, Phase 3, 11 rue Laurier, Gatineau, Quebec, K1A 0S5
Téléphone : (819) 956-3947
Télécopieur : (819) 953-2953
Courriel: michele.mak@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

4.2 Responsable des achats

Le responsable des achats pour le contrat est : (à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)

Ministère de la Défense nationale
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (ON) K1A 0K2
À l'attention de sera inséré par TPSGC
Courriel : _____

Le responsable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en oeuvre d´outils et de procédures exigés pour l´administration du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions administratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

4.3 Responsable technique (Si applicable)

Le responsable technique pour le contrat est : (Si applicable) (à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

4.4 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :
(à être complété par le soumissionnaire.)

Renseignements généraux

Nom : _____
Titre: _____
Téléphone : ____-____-____
Télécopieur : ____-____-____
Courriel : _____

Suivi de la livraison :

Nom : _____
Titre: _____
Téléphone : ____-____-____
Télécopieur : ____-____-____
Courriel : _____

5. Paiement

5.1 Base de paiement - Prix unitaire(s) ferme(s)

5.1.1 À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un (des) prix unitaire(s) ferme(s) précisé(s) dans le contrat tel que décrit dans « Détails de l'article ».

5.1.2 Tous les prix unitaires sont fermes en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000, les droits de douane et les taxes d'accise du Canada sont incluses et les taxe applicable en sus, si applicable.

5.1.3 Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

5.2 Clauses du guide des CCUA (utiliser les clauses applicables)

C2000C	Taxes - entrepreneur établi à l'étranger	2007-11-30
H1000C	Paiement unique N/A	2008-05-12
H1001C	Paiements multiples	2008-05-12

6. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés sur la facture soient complétés. Les offrants / fournisseurs sont priés de fournir les factures en format électronique sauf si indication contraire de l'autorité contractante ou chargé de projet, réduisant ainsi le matériel imprimé.

6.1. Les factures doivent être distribuées comme suit :

a) L'original et une (1) copie doivent être envoyés au consignataire pour certification et paiement;

b) Une (1) copie doit être envoyée à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

c) Une (1) copie doit être envoyée à l'adresse suivante :

Ministère de la Défense nationale
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (ON) K1A 0K2
À l'attention de sera inséré par TPSGC

7. Attestations

7.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

8. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

9. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

(a) les articles de la convention;
(b) 2010A (2014-03-01) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
(c) Détails de l'article;
(d) la soumission de l'entrepreneur datée du _____, (inscrire la date de la soumission)

10. Clauses du guide des CCUA

A9006C	Contrat de défense	2012-07-16
C2800C	Cote de priorité	2013-01-28
C2801C	Cote de priorité - entrepreneur canadien	2011-05-16
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Etiquetage	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2013-11-06
D3010C	Marchandises dangereuses/produits dangereux	2012-07-16
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (CAQ C)	2010-08-16
D6009C	Instructions d'expédition - destination et calendrier de livraison inconnus	2008-05-12
D6010C	Palettisation	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30
G1005C	Assurances	2008-05-12

11. Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer pour tous les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant. L'entrepreneur doit emballer pour tous les articles à raison d'une (1) unité par paquet.

12. Marquage détaillé de l'emballage - semblables

1. L'entrepreneur doit s'assurer que les informations suivantes soient fournies en plus des marques d'identification requises sur l'emballage intérieur et extérieur des articles

f) la date de vulcanisation des pièces en caoutchouc;
h) la date de fabrication;

2. Ces marques d'identification doivent être placées et appliquées conformément à la spécification de marquage D-LM-008-002/SF-001 des Forces canadiennes.

13. État du matériel - MDN

L´entrepreneur doit fournir du matériel neuf, qui fait partie de la production courante et est fourni par le fabricant principal ou son agent accrédité. Le matériel doit être conforme à la dernière version du plan applicable, de la spécification et de la description du numéro de pièce, selon le cas, qui était en vigueur à la date de clôture de la soumission.

14. Instructions d'expédition - DDP Destination

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP)

Base des Forces canadiennes, Montreal, Quebec et Base des Forces canadiennes, Edmonton, Alberta

15. Durée de conservation

Option 2

L'entrepreneur doit s'assurer qu'il reste pour l'article ou les articles ***10*** **75 p. 100 de la durée de conservation autorisée selon la norme** *CFTO D-05-001-001/SF-000h à la date de livraison au ministère de la Défense nationale.*